

**Message de la présidente du Conseil d'Etat
à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise,
le 1^{er} Mars 2005**

En ce 1^{er} Mars 2005, jour de commémoration de l'indépendance neuchâteloise, j'ai le plaisir de rappeler l'esprit et la forme de cette révolution vieille de 157 ans.

A n'en pas douter, l'écho des canons de ce matin, réveille les connaissances scolaires enfouies dans nos mémoires et renforce nos racines culturelles neuchâteloises.

Cette journée doit nous inviter à réfléchir sur le sens que nous donnons, aujourd'hui encore, aux valeurs de la République, comme la liberté, la responsabilité individuelle, la place reconnue de chacune et de chacun dans notre société et ce respect partagé de la personne. Car nos ancêtres avaient déjà compris toute l'importance d'intégrer les communautés étrangères pour renforcer notre canton. Ils ont su bâtir des institutions démocratiques, garantes des droits de chacune et de chacun, sans commettre des incivilités irréversibles. Cette grande maturité politique est la principale source de développement de notre pays.

Vouloir sombrer dans la nostalgie en recherchant les points communs entre notre mode de vie et celui de nos ancêtres, serait par trop réducteur.

Par contre, les convictions restent intactes, cela se traduit par l'engagement professionnel, culturel, politique et associatif de chacune et de chacun d'entre nous.

Qu'il s'agisse de la retraite ou de la Diane jouée par l'Association Musique Militaire à Neuchâtel, qu'il s'agisse de la marche du 1^{er} Mars, Neuchâteloises et Neuchâtelois se retrouvent afin de réaffirmer haut et fort toute la grandeur et la noblesse des principes fondateurs de notre République et Canton. Ces derniers doivent nous guider dans les futurs débats et les grandes décisions qui nous attendent.

Le peuple choisira son gouvernement et son parlement ce printemps, mais ne nous y trompons pas, celles et ceux qui balayent parfois trop rapidement les fondements de notre République mettent en péril l'intérêt général de notre canton et des citoyennes et citoyens que nous sommes. Il favorise l'émergence d'un sentiment d'insécurité. Pour construire l'avenir, nous avons besoin d'assurance et de volonté politique claire.

Il est vrai que nos collectivités publiques ont mal à leur finances ! Il n'y a pas de remède miracle pour changer cela. Seule une volonté politique forte développant des visions communes à l'ensemble du canton pourra initier une politique des moyens et non une politique des besoins.

Nous ne pouvons continuer de nous targuer de notre ouverture au monde et de cultiver un régionalisme étroit. Etre unis, développer des stratégies communes demande certainement une nouvelle révolution des esprits. 2005 est une bonne année pour se lancer.

Au nom du Conseil d'Etat neuchâtelois, je vous remercie pour votre engagement et je forme mes vœux les plus sincères pour l'avenir de ce canton et celui des femmes et des hommes qui en créent la force et les richesses.

Sylvie Perrinjaquet
Présidente du Conseil d'Etat

Neuchâtel, le 25 février 2005